



Vente d une habitation après remariage

Par **didier 59**, le **25/02/2008** à **12:57**

bonjour ma mere est décédée et nous sommes 4 enfants au patrimoine il y avait une maison et des liquidités ,ils avait fais une donation entre époux.
mon père c est remarié et aujourd hui veut revendre la maison familiale ,
quels sont nos droits ?
a t il le droit de vendre sans notre consentement ?
quelle est la part de sa nouvelle femme à sont décès ?
merci

Par **Upsilon**, le **25/02/2008** à **14:07**

Bonjour!

il va nous falloir plus de précisions sur votre cas. Sous quel régime étaient marié vos parents? Lors de la succession de votre mère, que vous est il revenu ? Un notaire a t'il été saisi pour la liquidation du mariage et pour la succession ?

Je ne pourrai pas répondre a vos questions sans ces précisions.

Cordialement,

Upsilon.

Par **didier 59**, le **27/02/2008** à **12:46**

bonjour , mes parents était mariés sous le régime de la communauté des biens et ils avait une donation entre époux.

au décès de ma mère nous n avons rien fait et le notaire ne nous a pas contacter par contre mon père a fait des papiers mais je n en sait pas plus.

merci pour la rapidité de réponse

a bientôt